**Compte-rendu la Réunion du Bureau de la FAL**

**du lundi 3 février 2025 à 18:30 à la Maison des Sports**

**Présents :**

Erny Mattiussi, Vice-Président (EM)

Jean Lorang, trésorier (JL)

JC Weber, secrétaire général (JW)

Carlo Lecuit, invité (CL)

**Excusé :**

Arny Weber, commissaire aux sports (AW)

**Ordre du jour :**

1. **Rapport de la Réunion du Bureau du 06.01 .2025.**

Le rapport est approuvé sans corrections ou modifications à apporter au rapport.

1. **ELNT.**
* ECO Bilan piste ELNT et intervention auprès du Ministre Serge Wilmes (JL).

Pas de nouvelles de la part du Ministère de l’Environnement et ni de l’ANF. JL recontactera les parents du Ministre pour les relancer.

Le coût de compensation du bilan estimé à 95.000.- €, coût qui devra être supporté par l’état en tant que propriétaire des terrains (Sports ou Bâtiments Publics). La FAL ne pourra en aucun cas supporter ce coût.

* Rapport sur les négociations d’acquisition d’un terrain avec les propriétaires.

Le rapport de l’entrevue du 23 janvier à Noertrange avec les propriétaires est ajouté au dossier.

* Avancement du projet de rénovation / reconstruction des bâtiments à ELNT.

Le projet de la reconstruction ne pourra aboutir que si la Commune de Winseler est d’accord avec une modification ponctuelle du PAG pour reclasser le terrain derrière le hangar (côté sud) en zone d’aérodrome. Alain Kirsch du comité d’acquisition du Ministère des Finances contactera Romain Schroeder, bourgmestre de Winseler, à ce sujet et nous tiendra informé. Ce n’est qu’après l’accord de la Commune que le projet de reconstruction pourra être présenté à M. Sacha Maassen des Bâtiments Publics.

1. **Contrôle médico-sportif obligatoire.**
* Le rapport de l’entrevue avec le Service Médico du 21 janvier est ajouté au dossier.

Après discussion des options disponibles, à savoir :

1. Intervention au niveau politique pour essayer de modifier le *Règlement grand-ducal du 23 décembre 2016 concernant le contrôle médico-sportif obligatoire des membres licenciés actifs des fédérations* pour reclasser **tous** les sports aéronautiques de la catégorie A (Médico obligatoire) en catégorie C (Médico non requis).
2. Intervention au niveau politique pour essayer de modifier le *Règlement grand-ducal du 23 décembre 2016 concernant le contrôle médico-sportif obligatoire des membres licenciés actifs des fédérations* pour ne reclasser **que les sports aéronautiques considérés comme non-compétitifs** de la catégorie A (Médico obligatoire) en catégorie C (Médico non requis) avec un argumentaire poussé.
3. Instauration d’un système de LICENCE D’AFFILIATION, assimilée à la LICENCE SPORTIVE, mais qui ne requiert pas de médico. La LS FAI reste de rigueur pour la participation aux Championnats nationaux et internationaux, avec médico sur base volontaire non-obligatoire.
4. Ne rien faire et rester au status quo.

le Bureau décide d’opter pour la solution 3 mais sans instaurer une Licence d’Affiliation.

Le CA en sera informé.

1. **Conventions Ministères des Sports – FAL.**
* La proposition finale de la Convention du Centre National Vol à Voile a été introduite au Ministère des Sports. Nous restons dans l’attente d’un retour.
* La Convention d’exploitation FAL - CLVV a été signée le 26 janvier 2025.
* La Convention d’exploitation FAL - CPL a été signée le 3 février 2025.
1. **Rapport Commissaire aux Sports (AW).**
* Jours de Congé Sportif alloués aux Clubs en 2025

Le Ministère des Sports nous a communiqué la liste avec les jours de congé sportif disponibles pour la FAL et pour les Clubs en 2025.

La FAL a droit à un total de 5 jours de congé sportif avec un maxi de 2 jours par club.

* Le Ministère des Sports invite à la participation à deux ateliers collaboratifs pour l’élaboration d’une charte fédérale ***« Egalité de genres dans le sport au Luxembourg ».***

L’invitation sera présentée au CA.

* Modification du Code Sportif National Aéromodélisme

Il est précisé que lors de réunion des clubs de la branche aéromodélisme qui aura lieu courant semaine 7, EM devra informer que la décision du Bureau du 6 janvier *que la proposition de modification du code sportif devra être modifiée pour tenir compte de l’obligation d’avoir 2 manches au moins pour valider un Championnat National* est maintenue.

1. **Ordre du Jour de la réunion du CA du lundi 10 février 2025**

Présentation et approbation :

* Convention Centre National de Parachutisme à Noertrange
* Convention d’Exploitation ELNT entre FAL et CPL
* Convention d’Exploitation ELUS entre FAL et CLVV
* Licence FAI et contrôle Médico
1. **Réseaux Sociaux**
* Présence de la FAL sur Face Book

EM créera un Groupe FB avec une adresse légèrement différente.

* Sandy Strichartz quittera Mega Media Lëtzebuerg fin février.

Méga Média sera repris par une autre personne qui continuera à nous servir.

Nous informerons Sandy Strichartz que nous réservons le droit de résilier le contrat sans préavis.

1. **AG 2025**

Seront invités :

Le Prince Louis Directeur DAC

Yuriko Backes, transports Directeur ANA

Georges Mischo, sports Bourgmestre Mondorf

Serge Wilmes, environnement

Delles, tourisme

1. **Demande de coopération du FLIGERMUSEE pour nos branches**

Dans le cadre de la rénovation du FLIGERMUSEE il nous est demandé d’assister dans la fourniture d’expertise, de documents écrits, vidéo, audio, et de matériel d’exposition.

Pour nos activités respectives, nous proposons l’assistance des personnes suivantes :

* Aérostation (Ballonfahrt und Luftschiffe) : Jean Lorang
* Segelflug : Carlo Lecuit
* Ultraleichtflieger : Jeannot Grethen
* Motorflug : (Gaston Kohn), Pit Klein
* Fallschirmsprung und Skidiving : Lex Michels, René Klensch
* Freiflug/Vol libre : Rob Van der Poel
* Modellflug : Erny Mattiussi
1. **Projet « Semaine de l’Aviation » 2025 (EM).**
* EM est invité à préparer une ébauche de programme à présenter au CA du lundi 10 février.
1. **Divers**

*Ràs*

*JC Weber, Secrétaire Général FAL 04/02/2025*